

## Colloque : NOMS DE DOMAINES ET MARQUES BILAN ET PERSPECTIVES

**Vendredi 23 mars 2007**

Pôle Média de la Belle de Mai - Hall Sud, 2<sup>ème</sup> étage  
37, rue Guibal - 13356 Marseille Cedex 03 – France  
Tel : +33 (0)4 91 15 31 13 – fax : +33 (0)4 91 55 02 10

# BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer par courrier avec votre règlement (chèque à l'ordre de l'IFCAM)  
au Secrétariat de l'Ordre des avocats de Marseille, 51 rue Grignan, 13006 Marseille

Informations concernant votre règlement, exclusivement à l'Ordre des Avocats :  
Tél. : +33(0)4 91 15 31 13 - Fax : +33(0)4 91 55 02 10

Informations sur le Colloque:  
Par email à [domaines@mailclub.fr](mailto:domaines@mailclub.fr)  
Par téléphone au +33 (0)4 48 66 22 21

Les inscriptions non accompagnées du règlement ne seront pas prises en compte

M. Mme / Nom :	Prénom :
Adresse :	
Qualité :	Organisation / Barreau :
Tél. :	Fax. :
Mél. :	

- Assistera au colloque du 23 mars et au déjeuner, **tarif normal 80 euros TTC**
- Assistera au colloque du 23 mars et au déjeuner, **tarif réduit 40 euros TTC** jeune barreau (-4 ans de barre) et étudiants, merci de fournir un justificatif

### Journée validée 8h au titre de la formation continue par l'Ordre des Avocats

**Informatique et libertés** : En vertu de la loi 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification Concernant les informations transmises à Euro-Counsels. Les données que vous transmettez à Euro-Counsels pourront être publiées sur Internet et sur papier/ support numérique dans les actes du colloque, sauf mention contraire de votre part.

J'autorise Euro-Counsels à publier la mention de ma participation à la conférence. Mes nom, prénom et adresse mail pourront figurer sur la liste des participants.

Je ne souhaite pas figurer sur la liste des participants : les informations collectées resteront strictement confidentielles.

Conditions d'annulation : Le désistement est possible 30 jours avant le début de la conférence sans frais. Entre 30 jours et 14 jours avant le début de la conférence, 50% du prix payé seront retenus. Aucun désistement possible après le 9 mars 2007 le nombre de places étant limité. Toutefois, en cas d'empêchement, une personne de votre choix pourra vous remplacer. Le programme est susceptible d'être modifié sans préavis sans engager la responsabilité des organisateurs.